



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 07 décembre 2018

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	22	4	3	4

Pour	Contre	Abstention
25	0	1

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DUPUY Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, ROGER Edouard, SERRU Marie Claire

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : DEVAUX Nathalie donne pouvoir à DUPUY Nathalie, LEFEBVRE Frankie donne pouvoir à CHAUVERGUE LAURENCE, LENOBLE Monique donne pouvoir à SERRU Marie Claire, TERRIER Gilles donne pouvoir à BIDAUD Jean-Michel,

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CAMBOU Stéphane, DOLLEY Alain, POURCHET Pierre

Absents : CHABANAT Christine, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

MARCHES PUBLICS

Délibération n° 94-2018 : Construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers Lot n° 10 : CARRELAGE-FAIENCE - Avenant n° 1

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n° 101 – 2017 du 05 décembre 2017 du Conseil Communautaire attribuant les marchés dans le cadre de la construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halles des Sports à Eymoutiers ;

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que dans le cadre de la construction d'un équipement d'accueil destiné aux associations sportives – Halle des sports à Eymoutiers, le lot n°10 : CARRELAGE - FAIENCE a été attribué à l'entreprise Sol Peinture Briviste pour un montant HT de 13 072,89€.

Monsieur le Président précise qu'il est nécessaire de signer un avenant avec cette entreprise.

Monsieur le Président présente les modifications :

Montant HT du marché	13 072,89 €
Avenant n° 1 : Fourniture et pose d'un miroir dans chaque vestiaire, non prévu initialement	+ 200,00 €
TOTAL HT DU MARCHE MODIFIE	13 272,89 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident par 25 voix POUR et 1 abstention (M.Paquet) :

- d'autoriser, Monsieur le Président, à signer l'avenant n° 1 désigné ci-dessus, ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 17 décembre 2018

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le : 07 JAN. 2019
Publié le : 07 JAN. 2019

